

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Brascales, Brascais,

DANS CE NUMÉRO :

Ils vivent et travaillent P. 2

Infos pratiques P. 4

Services publics P. 6

Les déchets P. 7

Etat-civil P. 9

Les finances P. 12

Les travaux P. 15

Soutien à la vie locale P. 17

Les échos de l'école P. 19

Les associations inter-communales P. 20

En ce début d'année 2019, le Conseil Municipal et moi-même venons vous présenter nos meilleurs vœux. Vœux de santé, de bonheur et de réussite pour chacune et chacun d'entre vous.

Concernant notre collectivité et les projets en cours, l'appel d'offre pour la restauration du clocher de l'Eglise a désigné l'entreprise Blanc de Montclar; les travaux sont prévus pour le 3ème trimestre 2019. Les maisons sur le terrain de « Panis » devraient être construites à partir du 2ème semestre; l'architecte qui suivait les travaux prenant la retraite, Sud massif Central Habitat cherche un remplaçant pour ce projet.

Au niveau de l'assainissement, la phase d'acquisition du terrain à EDF est en cours pour le projet de La Croux et permettra le lancement de l'appel d'offre. Quant au projet de Sénils, nous rencontrons quelques problèmes pour les acquisitions foncières qui retardent ce projet.

Concernant la voirie, les travaux de 2018 ont été réalisés par l'entreprise Colas. Cette somme a été entièrement prise en charge par notre Communauté de Communes.

Sur le plan associatif, un collectif a vu le jour fin d'année 2018 sur le territoire des Sept Vallons suite à de nombreux dysfonctionnements constatés sur le réseau téléphonique. Un cahier de doléances est d'ailleurs ouvert en mairie. Je soutiens personnellement cette initiative et remercie chaleureusement les personnes référentes qui s'y investissent.

Sur le plan national, suite aux événements liés

au mouvement des gilets jaunes, qui ont débuté depuis le mois de novembre, un cahier de doléances est également ouvert en mairie. Vous pouvez amener notre contribution et y consigner vos idées qui seront ensuite transmises en préfecture.

N'hésitez pas à continuer de me contacter si vous rencontrez des difficultés, je serai toujours là pour vous écouter et vous aider dans la mesure de mes possibilités.

Bonne lecture à tous.

Jean-Charles ALIBERT
Maire de Brasc



ILS VIVENT ET TRAVAILLENT CHEZ NOUS...
À NOUS DE PRIVILÉGIER LEURS ACTIVITÉS

Services paramédicaux			
ALIBERT Muriel ROUSSEL Claudine	Cabinet de soins infirmiers	Brasc Coupiac	Tel : 05 65 99 73 27 Tel : 05 65 99 74 32
ADMR	Services à la personne	Place de la Mairie 12550 COUPIAC	Tel : 05 65 99 42 90

Autres activités			
ANDREY Marc Brasc Découpe	Découpes et transformation de viandes Vente au détail tous les mois	Brasc	Tel : 05 65 49 19 95 Fax : 05 65 49 21 94
BELIERES Bruno	Entreprise travaux agricoles	Le Pouget	Tel : 06 47 09 71 97
BRIDE Éric	Traiteur Repas- noces - banquets	Brasc	Tel : 06 37 01 01 49 ericbride@orange.fr
BRU Guy	Travaux publics Terrassements	Brasc Montclar	Tel : 05 65 99 75 11
COLAS Fabienne	Services à la personne Conciergerie -Gardiennage	La Capelle	Tel : 05 65 49 19 91 fabienne.colas@hotmail.fr
EARL SIRGUE	Entreprise de battage	Fours	Tel : 06 78 65 24 67
GAEC BARTHE du MER-GABES	Vente viande bovine limousine Bio	Le Bousquet Haut	Tel : 05 65 99 78 27
GOURNAY Véronique	Vente ambulante artisanat local (foires, marchés)	La Croux	Tel : 05 65 49 61 77 gournay.veronique@orange.fr
LAUREL Régis	Mécanique générale et agricole	La Fage	Tel : 05 65 99 75 33
RECOING Blaise	Auto entrepreneur peintre, décorateur, marionnette	Gaulou	Tel : 05 65 99 71 99
SIRGUE Nelly Viandes de l'Aveyron	Vente viande de veaux, agneaux, cochon, canards gras, lapins, volailles	Méjanel	Tel : 06 80 31 35 02 nsirgue@yahoo.fr
SUAU Daniel SARL DSN	Négoce – commerce d'animaux	La Calmette	Tel : 06 83 31 36 50

Commerces ambulants			
BOULANGERIE BELLOUBET Mardi fin d'après-midi	Boulangerie – pâtisserie - épicerie	Villeneuve d'Aveyron	Tel : 05 65 81 58 74
SAYSSET Elian Mercredi et samedi matin	Boulangerie-pâtisserie	Coupiac	Tel : 05 65 99 70 77
VIDAL Jeudi après-midi	Boucherie– charcuterie	Lacaune	Tel: 06 85 77 02 43

Locations saisonnières		
Propriétaires	Descriptif	Photos
Mr et Mme ANDREU Le Caussadenc Tel : 05 65 99 72 05 Port : 06 83 04 59 19	Gîte rural sur deux niveaux 3 – 4 personnes- Animaux refusés Pièce à vivre avec balcon et canapé BZ. Salle d'eau et toilettes indépendantes à l'étage. Rez-de-chaussée: 1 chambre avec lit 140	 
Mr et Mme BARTHE Le Bourg Tel : 05 65 99 73 98	Gîte rural 4 à 5 couchages, de plain-pied avec terrasse et barbecue	
Mr et Mme BODT L'Albugue Tel : 05 65 99 73 22 info@albugue.com	4 gîtes ruraux de diverses capacités (4 à 10 personnes) Camping à la ferme Location de tentes de 4 à 5 personnes	 
Mme TREILLE La Croux Tel 05 63 47 61 93	Gîte rural indépendant sur deux niveaux 8 personnes 4 chambres, 2 salles de bain, séjour avec TV, terrasse couverte, jardin avec barbecue.	

Coordonnées des structures intercommunales		
Communauté de Communes du Réquistanais	2, place Prosper Boissonnade 12170 Réquista	Tél : 05 65 74 57 00
Déchèterie du Réquistanais	Route de Rodez 12170 Réquista	Tél : 05 65 42 85 53
Centre de Loisir « Arc en Ciel »	5, rue du Traversou 12170 Réquista	Tél : 05 65 46 17 98
Multi Accueil – Relais Assistantes Maternelles	5, rue de Traversou 12170 Réquista	Tél : 05 65 46 11 78
Piscine du Réquistanais	36, avenue de Rodez 12170 Réquista	Tél : 05 65 46 19 05
Office de Tourisme du Réquistanais	2A, place Prosper Boissonnade 12170 Réquista	Tel : 05 65 46 11 79 Mail : info.requista@roquefort.com
Médiathèque Intercommunale	6, place du Général De Gaulle 12170 Réquista	Tel : 05 65 46 14 76

Toutes les informations disponibles dans ce bulletin seront aussi consultables dans notre site internet :
www.brasc.fr

INFOS PRATIQUES

Mairie

Monsieur le Maire reçoit le public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat

Ouverture du secrétariat :

Le secrétariat est ouvert au public les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h.

Le secrétariat est assuré par Déborah LAUREL .

CONTACT:

Téléphone: 05 65 99 77 85

Mail: mairie.brasc@wanadoo.fr

Démarches

Ramassage scolaire

Pour les familles qui souhaitent bénéficier du ramassage scolaire pour leurs enfants (surtout en cas de changement d'établissement scolaire), il est indispensable de prendre contact avec la mairie avant le 15 mars 2019



Obtenir une carte d'identité

Depuis le **7 mars 2017**, les demandes de carte nationale d'identité sont uniquement recueillies dans les mairies équipées d'un dispositif spécifique; nous ne pourrions donc plus recevoir ces dossiers . Les pièces à fournir ne changent pas.

<u>Pour un renouvellement</u>		<u>Pour une première demande de carte sécurisée</u>
En cas de non présentation de la carte d'identité (perte ou vol)	Vous êtes en possession de votre carte d'identité	
<p>25 € en timbres fiscaux</p> <p>Une copie de l'acte de naissance datant de moins de trois mois à demander à la mairie du lieu de naissance</p> <p>Un justificatif de domicile : facture EDF, téléphone...</p> <p>2 photos d'identité identiques récentes répondant aux normes réglementaires</p> <p>Une déclaration de perte ou de vol</p>	<p>Gratuite</p> <p>La carte d'identité sécurisée à remplacer</p> <p>Un justificatif de domicile : facture EDF, téléphone...</p> <p>2 photos d'identité identiques récentes répondant aux normes réglementaires.</p> <p>Attention !! si votre carte d'identité est périmée depuis plus de 2 ans, vous devez fournir une copie d'acte de naissance</p>	<p>Gratuite</p> <p>Une copie d'acte de naissance datant de moins de trois mois à demander à la mairie du lieu de naissance</p> <p>Un justificatif de domicile : facture EDF, téléphone...</p> <p>2 photos d'identité identiques récentes répondant aux normes réglementaires</p> <p>L'ancienne carte d'identité non sécurisée si vous en détenez une.</p>

Obtenir un passeport

Depuis le 30 avril 2009, nous ne sommes plus en mesure de recevoir ce type de demande, toutefois nous pouvons vous remettre l'imprimé nécessaire et vous donner les indications sur les pièces à fournir

Tarifs passeport biométrique

86 € pour un majeur

17 € pour un mineur de 0 à 14 ans

42 € pour un mineur de 15 à 17 ans

La commune la plus proche habilitée à recevoir vos dossiers de demande de carte d'identité ou de passeport est la commune de Réquista

Tel : 05 65 74 02 39

Demander une carte grise

Désormais toutes les demandes de carte grise doivent se faire sur le site internet: <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Recensement des jeunes filles et des jeunes gens pour la journée du Citoyen

Sont concernés tous les jeunes (filles et garçons) domiciliés sur la commune et qui auront 16 ans dans l'année 2019. Ils devront se présenter en Mairie dans le courant du trimestre où ils sont nés.

Une attestation de recensement leur sera délivrée (attention de bien conserver l'original) : ce document est nécessaire pour se présenter à l'examen du baccalauréat, du permis de conduire...

Inscription sur les listes électorales de la commune

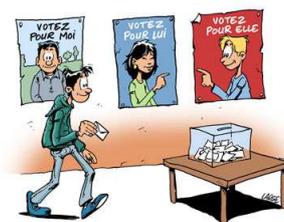
Pour être électeur dans la commune, d'après le code électoral:

- Il faut être domicilié ou résidant depuis plus de 6 mois dans celle-ci
- Ou bien y être contribuable

Désormais il est possible de s'inscrire tout au long de l'année.

Pour les jeunes qui ont 18 ans dans l'année, l'inscription se fait automatiquement suite à la journée d'appel à la défense cependant, si vous venez de vous installer sur la commune, rapprochez-vous du secrétariat de mairie.

**Elections
européennes
le 26 mai 2019**



Pour pouvoir voter aux élections européennes, il faut être inscrit avant le 31 mars 2019

Services publics

Bibliothèque

Horaires d'ouverture:

Mercredi et samedi
de 15 h 30 à 16 h 30



Dans les anciens locaux de l'école, les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent deux fois par semaine: le mercredi et le samedi.

De nombreux dons ont permis de créer un fond propre à la bibliothèque qui complète le fond déposé par la Médiathèque Départementale. N'hésitez pas à venir consulter ou emprunter ces ouvrages.

Depuis l'automne dernier, une « Etagère à lire » a été installée dans le hall des logements communaux. Son principe est simple: faire circuler les livres en les « libérant » dans la nature pour que d'autres les retrouvent et les lisent avant de les « relâcher ». Chacun peut déposer dans cette étagère, un livre, une revue, un journal, une bande dessinée qu'une autre personne empruntera, remettra dans l'étagère ou remplacera. « L'étagère à Lire » est à la disposition des enfants comme des adultes; libres à vous de vous servir, de l'alimenter, et de contribuer ainsi à la circulation des ouvrages.

Assainissement

L' assainissement collectif (Brasc, Montcouyoul)

Un service d'assainissement collectif est en place pour le village de Brasc et le hameau de Montcouyoul.

Suite à la modification des tarifs de la redevance d'assainissement collectif votée par le conseil municipal en 2017, la redevance sera calculée chaque année en fonction de la quantité d'eau consommée au cours de l'année, par le foyer connecté au réseau d'assainissement collectif de la commune de Brasc, de manière suivante : une part fixe = 40 € + une part variable = 0.70 €/m³ d'eau consommée

La consommation d'eau retenue est la consommation enregistrée par le service de l'eau pour l'année N-1. S'il n'y a pas de consommation d'eau facturée par le service de l'eau, un forfait est appliqué : 30m³ / habitant /an pour les résidents permanents.

Le montant de la taxe perçue par la commune s'est élevé en 2018 à 2899.70€ et le montant de la taxe collectée au nom de l'agence de l'Eau Adour Garonne a été de 492.75€.

L' assainissement non collectif

Depuis le 1er janvier 2019, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est assuré par la Communauté de Communes du Réquistanais.

Les missions de ce service concernent :

- Contrôle périodique de l'assainissement autonome : contrôle tous les 5 ans pour les installations non conforme et tous les 10 ans pour les installations conformes
- Instruction des demandes de permis de construire, de réhabilitation, des déclarations préalables (vérification technique de la conception, de l'implantation du dispositif et de la bonne exécution des ouvrages lors de la réalisation du dispositif) et l'instruction des certificats d'urbanisme
- Contrôle assainissement lors des transactions immobilières: ce contrôle est obligatoire lors de la vente d'une habitation non raccordée au réseau public d'assainissement collectif

Les contrôles des installations (contrôles périodiques ou contrôles préalables à une vente) seront facturés 50 €.

Contact à la Communauté de Communes du Réquistanais:



Sébastien LACOMBE
SPANC/Travaux de voirie

technique@requistanais.fr
ligne directe 05 65 74 57 04
portable 06 88 96 68 30
accueil 05 65 74 57 00

La gestion des déchets

Les encombrants

La commune met à disposition exclusivement des habitants de la commune deux bennes afin que l'ensemble des administrés puissent se débarrasser aisément du fer et des encombrants en tout genre (matelas, sommier, mobilier...). Les appareils ménagers électriques doivent être déposés à la décharge près du collecteur d'huiles usagées (et non dans les bennes fer ou encombrant).

Le bois doit être déposé derrière les bennes.

Les gravats (pierre, graviers, démolition de cloisons, plaques de plâtre, branches et autres déchets issus des jardins...) sont à déposer aux anciennes poubelles ouvertes sur demande auprès de la mairie.

Les habitants de Brasc ont aussi accès à la déchetterie de la Communauté de Communes du Réquistanais, située Route de Rodez en sortie de Réquista (après le rond-point de la laiterie).

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (contact: 07 86 83 04 02)

Les bidons de désherbant, de produits phytosanitaires, les déchets vétérinaires et les pneus ne doivent pas être déposés à la décharge

*Ouverture de la
déchetterie :*

*Lundi :
14 h à 16 h*

Collecte des ordures ménagère et du tri

Depuis le 1er janvier 2018, la Commune de Brasc fait partie de la Communauté de Communes du Réquistanais; c'est donc cette dernière qui assure la collecte des déchets. La collecte des déchets ménagers (poubelles vertes) a lieu le vendredi et celle du tri (poubelles jaunes) le mardi.

Les déchets destinés au tri (conteneurs jaune) doivent être déposés au préalable dans des sacs plastiques jaunes.

Quelques petits rappels:

- Les sacs jaunes ne doivent être utilisés **que pour le tri sélectif**.
- Ils doivent être déposés dans les containers à couvercles jaunes

Les sacs jaunes sont mis à disposition gratuitement par la Communauté de Communes et sont disponibles en mairie





LES FAUX AMIS DU TRI
 À DÉPOSER DANS VOTRE SAC/BAC RÉSERVÉ AUX ORDURES MÉNAGÈRES

Barquettes en plastique et en polystyrène, emballages de sandwich, paquets de café, pots de yaourt et de crème fraîche, couches culottes, rasoirs jetables en plastique, tubes de crème, jouets, etc.

LES FAUX AMIS DU TRI
 À DÉPOSER DANS VOTRE SAC/BAC RÉSERVÉ AUX ORDURES MÉNAGÈRES

Capsules de café, blisters de médicaments, tubes métalliques, etc.

LES FAUX AMIS DU TRI
 À DÉPOSER DANS VOTRE SAC/BAC RÉSERVÉ AUX ORDURES MÉNAGÈRES

Papier photo, papier peint, lingettes, couches et mouchoirs souillés en papier.

LES FAUX AMIS DU TRI À DÉPOSER DANS VOTRE SAC/BAC RÉSERVÉ AUX ORDURES MÉNAGÈRES ou DANS VOTRE DÉCHÈTERIE

Polystyrène

Oui

les bouteilles **pots & bocaux sans les couvercles**

Non

bouchons - couvercles
 collerettes de plomb

Vaisselle, assiettes
 porcelaines - faïences

glaces - ampoules
 tubes fluorescents

pots de fleurs

Collecte des plastiques usagés agricoles (PUA)

Les critères de tri pour 2019 sont les mêmes qu'en 2018

Le Sud-Aveyron a battu son propre record de collecte pour la campagne 2018! 295 T de plastique agricole usagés ont été collectées. Brasc aussi a battu son record avec un peu plus 15T de PUA qui ont été collectés sur notre site.

Pour 2019, au vu des difficultés pour ADIVALOR à trouver des plateformes de stockage et des usines de recyclage, la Chambre d'Agriculture ne peut pas anticiper les prochaines dates de collecte et ne distribue plus de saches jaunes. La déchetterie de Brasc accepte encore la collecte des PAU dans les mêmes conditions qu'en 2018 en espérant que la Chambre d'Agriculture trouve une solution pour la collecte.

Etat civil

Etat civil 2018

Mariage

RECOING Blaise et FRICAUD Claude 8 septembre 2018

Décès

GRANIER Edouard 12 janvier 2018
Brasc

BENEZETH Jean-Pierre 14 mai 2018
Albi

Décès hors commune

GENIEYS Gilbert 8 janvier 2018 Albi

AUGE Marc 18 janvier 2018
Montpellier

SOUCHON Marcel 18 janvier 2018 Albi

SIRGUE Germain 22 janvier 2018 Trébas

VIGROUX Georges 30 janvier 2018 Albi

BEC épouse SABARTHES Josette 3 février 2018 Creissan

SUAU Urbain 9 février 2018 Réquista

GENIEYS épouse IMBERT Simone 18 mai 2018 Albi

BEC épouse VIDAL Bertina 8 juin 2018 Rodez

ESPITALIER épouse SABOURIN Geneviève 14 août 2018 Vierzon

MASSOL épouse DAYNAC Léa 4 septembre 2018 St Rome de Tarn

BOUSQUET épouse BOULARAND Odette 24 décembre 2018 Rodez

Nouvelles inscriptions sur les listes électorales

DE LA PAZ Anne

PUJOLAS Jean-Jacques

Etat civil 1918

Table des Naissances

nos D'ordre	nos des actes	Noms et Prénoms	Dates
1	1	Auge Louis, Léon	12 janvier
2	16	Azema Norbert Felix, André Julien	23 juillet
3	9	Barthe Benoît Jean	9 avril
4	35	Bascoul Henri German	3 décembre
5	15	Bécauléry Elvise, Gilberte, Andrée	6 juillet
6	14	Dagnac Maurice, Jean, Louis	28 mai
7	3	Mazel Fernand, Denis	31 janvier
8	8	Marnis Martha Léonie	5 avril
9	28	Puech Chloé Marie, Nathalie	25 septembre
10	11	Puech Marius Joseph, Augustin	30 avril
11	4	Sirgue Jean, Marie, Fernand	21 février

Certifie la présente liste des naissances contenues aux actes
par nous soussigné Constans Emile, Maire et officier de
l'Etat civil de la commune de Bross, le premier jour du mois de
février
de l'année
1919
Constans

Table des Mariages

nos D'ordre	nos des actes	Noms et Prénoms	Dates
1	2	Delmas Bernard Louis, Marie et Bion Marie Thérèse	30 janvier
2	7	Bascoul Henri, Augustin et Anglade Marie, Martha	28 mars

Certifie la présente liste contenant deux actes de mariage
par nous Constans Emile, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de Bross
le 1^{er} janvier 1919.
de l'année
1919
Constans

Table des Décès

N ^{os} d'ordre	N ^{os} des actes	Noms et Prénoms	Dates
1	22	Azéma Norbert Félix André, Julien	2 septembre
2	10	Barthe Benoit Jean	10 août
3	27	Boularand Clérisine, Seraphie	14 novembre
4	29	Bertrand Marie Anne, Victorine	27 septembre
5	12	Brousse Pierre, Jean, Baptiste	4 mai
6	6	Cantaloune Marie, Rosalie	10 mars
7	34	Carrière Ernestine, Eulalie, Marie	21 novembre
8	36	Carrière Philomène	30 décembre
9	33	Clot Emile, Louis	5 novembre
10	26	Cremers Marie, Joséphine	10 septembre
11	21	François Baptiste	30 août
12	25	Garat Da Jean Pierre	8 septembre
13	23	Jeantet Henri Emile, Antoine	5 septembre
14	30	Jeantet Emilie, Noémie	7 octobre
15	13	Marty Marie, Mélanie	26 mai
16	5	Marty Abel Ernest	9 novembre 1917
17	19	Matet Louis, Henri	27 août
18	20	Prosper Louis, Emile, Germain	29 août
19	18	Picard Marie, Victorine Léonie	11 août
20	17	Poueyrot Rosalie	26 juillet
21	24	Pouget Marie Rosalie	7 septembre
22	31	Tuan Sophie Clérisie	17 octobre
23	32	Varriste Henriette, Polie	29 septembre

Certifiée la présente liste contenant vingt trois actes par
 nous Constant Emile, Maire et officier de l'état civil de
 la commune de Brass, le premier janvier mil neuf cent dix neuf.
 de Maire
 Constant

Les finances

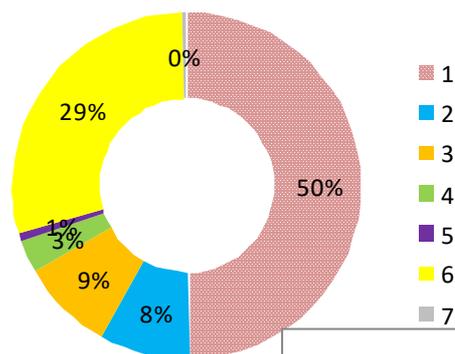
Le budget 2018

La section de fonctionnement

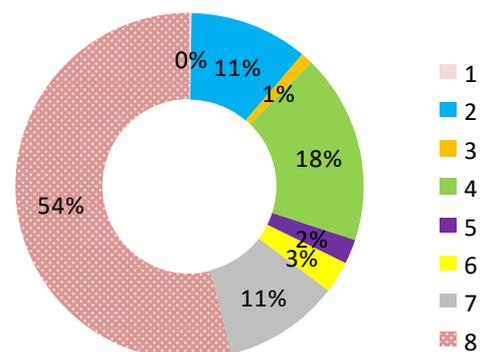
DEPENSES FONCTIONNEMENT REALISEES

469 128 €	1	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE : ce déficit est le résultat de l'intégration du déficit du budget atelier de découpe dans le budget général
79 211€	2	CHARGES A CARACTERE GENERAL : Eau-Electricité-Carburants-Fournitures d'entretien et administratives- Petit équipement-Assurances-Entretiens des bâtiments et réseaux - Fêtes et cérémonies-Téléphones-Affranchissement-Taxe foncière
82 247€	3	CHARGES DU PERSONNEL : Salaires + charges sociales + médecine du travail
7 528 €	4	FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNALE ET COMMUNALE : la péréquation est un mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc des inégalités, entre les différentes collectivités territoriales,
27 371€	5	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : Indemnités des élus + Pompiers + Contributions aux organismes : SIEDA-Parc des Grands Causes... + Subventions aux associations
273 856	6	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS
4 463	7	CHARGES FINANCIERES : Intérêts des emprunts
943 804 €		TOTAL

DEPENSES



RECETTES



RECETTES FONCTIONNEMENT REALISEES

2 972 €	1	ATTENUATIONS DE CHARGES: remboursement rémunération personnel
138 254 €	2	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS
13 633 €	3	PRODUITS DES SERVICES: recettes pont bascule, recettes de la cantine, redevances assainissement
223 289 €	4	IMPOTS ET TAXES
38 913 €	5	DOTATIONS DE L'ETAT
37 409 €	6	AUTRES PRODUITS: locations des immeubles
136 281 €	6	PRODUITS EXEPTIONNELS: vente du bâtiment atelier découpe et autres recettes exeptionnelles
678 500 €	8	REPRISES DES PROVISIONS: provisions réalisées depuis la création de l'atelier de découpe pour palier au risque financier
1 269 251 €		TOTAL

La section d'investissement

DEPENSES INVESTISSEMENT REALISEES

37 102 €	1	REMBOURSEMENT EMPRUNT
6 674 €	2	ACHAT MATERIEL: camion
5 684 €	3	TRAVAUX SUR BÂTIMENTS
59 561 €	4	TRAVAUX RESEAUX ET VOIRIE
138 255 €	5	OPERATION D'ORDRE
247 276 €		TOTAL

RECETTES INVESTISSEMENT REALISEES

290 €	1	CAUTIONS RECUES
13 383 €	2	FONDS DIVERS: FCTVA, taxe aménagement
601 €	3	AMORTISSEMENTS
273 255 €	4	OPERATIONS D'ORDRE
287 529 €		TOTAL

Les principales recettes

POUR RAPPEL:

Depuis le 1er janvier 2018, votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est incluse dans votre avis d'imposition de la taxe foncière.

Les taxes locales et dotations

La structure des taux intercommunaux étant très différente de celle de la précédente communauté de communes, une application de ces taux aurait engendré une hausse considérable des impôts locaux pour les contribuables. La solution a été de neutraliser l'augmentation des taux intercommunaux par une baisse des taux communaux; permettant ainsi d'assurer la neutralité fiscale pour les contribuables.

Cette baisse des recettes fiscales pour la commune a été compensée par une hausse de l'attribution de compensation verse par la Communauté de Communes du Réquistanais.

Les taux des impôts directs votés pour 2018 sont donc les suivants:

- Taxe d'habitation: 9,01%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 1,25%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties: 6,05%

Les recettes fiscales sont complétées par diverses dotations, notamment:

- La DGF: 24013 €
- L'attribution de compensation: 157 207 €
- Le fonds de compensation de la TVA: 13 383 €

De plus on peut noter que la Communauté de Communes prend en charges certaines dépenses au préalable supportées par la Commune:

- La participation au Service départemental d'incendie et de secours : 5 041 € (en 2017)
- La participation au transports scolaires: 8 931 € (en 2017)

Tarifs des prestations communales

Loyers de logements au 1^{er} janvier 2019

T1 non meublé : 197 €
 T3 non meublé : 270 €
 T4 non meublé : 280 €
 T1 meublé : 220 €
 T3 meublé : 290 €
 T4 meublé : 375 €

Maison Marty : 599 €
 Logement ancien presbytère : 249 €

La location de ces logements a généré une recette de 28 040 € pour l'année 2018.

A Louer:
T3 non meublé
270 € / mois

Locations diverses :

Atelier relais : L'atelier relais est loué à Mr BRU Guy depuis le 1^{er} janvier 2008 sous forme de crédit-bail, pour une durée de 20 ans. Le loyer annuel est de 9130, 92 € TTC.

Hangar CUMA : le loyer versé par la CUMA de Brasc pour le hangar est de 305 €

Un jardin est loué à Mr et Mme BRIDE Éric pour un montant de 40 € par an et un autre à Mr et Mme GAGGINI François pour un montant de 25 €.

Une partie du local ancien vestiaire est aussi louée à Mr BRIDE pour un montant de 240 € par an.

Pont bascule

Les recettes pour 2018 sont de 567 € et le montant du contrôle annuel a été de 1155,60 €.

*Achat des jeton:
René ESPITALIER et
de Éric BELIERES.
Prix du jeton: 3 €*

Gestion du cimetière

Tarifs appliqués pour les différentes prestations :

entretien annuel d'une tombe : 20 €

ouverture d'un caveau : 80 €

Le prix du mètre carré pour une concession est de 10 €.

Depuis quelques semaines, le cimetière dispose d'un columbarium ainsi que d'un dépositoire, voici les tarifs votés par le Conseil Municipal:

- Concession pour 15 ans: 400 €
- Concession pour 30 ans: 600 €
- Concession pour 50 ans : 800 €

L'utilisation du dépositoire est gratuite pour une durée maximale de 6 mois.

Salle des fêtes

La salle des fêtes peut être louée par des particuliers résidents ou non sur la commune. Les réservations doivent se faire auprès du secrétariat de mairie.

Pour l'année 2018, le montant de ces location s'est élevé à 360 €

TARIFS:

Résident de Brasc: 120 €

Non résident brascais:
240 €

Caution: 350 €

Les travaux

Les bâtiments communaux

Le clocher de l'Eglise

Une consultation a été lancée pour refaire la toiture du clocher de l'Eglise. Les travaux auront lieu à la belle saison 2019. En même temps que ces travaux, un nouveau paratonnerre sera installé.

Salle des fêtes

Quelques menuiseries extérieures ont été changées à la salle des fêtes. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise DURAND de Lestrade et Thouels pour un montant de 2908 €.

L'assainissement collectif

Les études concernant la mise aux normes des assainissements collectifs de Senils et La Croux sont terminées. Des demandes de subventions ont été déposées pour le hameau de La Croux aux services de l'Agence de l'Eau et du Département. Le terrain nécessaire à l'implantation de traitement des eaux usées à La Croux est en cours d'acquisition à EDF.

Le cimetière communal

Afin de faire face à une nouvelle demande de la population, le Conseil Municipal a décidé d'implanter dans le cimetière communal un espace cinéraire comprenant :

- un columbarium avec 6 cases pouvant contenir 4 urnes
- Un jardin du souvenir

Un dépositoire y a aussi été installé. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GRIMAL de Réquista pour un prix de 8604 € TTC.



La voirie

Le programme voirie communale:

Les travaux de voirie prévus pour 2017 ont finalement été réalisés l'été 2018 par l'entreprise GUIPIAL. Le montant de ces travaux s'élève à 43 000 € et concerne les voiries suivantes:

- La Griffoulière
- La Molière
- Gaulou

Pour le programme de voirie de 2018, c'est la Communauté de Communes du Réquistanais qui a pris en charge les travaux pour un montant total de 67300 €. Les voiries concernées ont été les suivantes:

- La cazotte
- Durantou (de la RD552 à Durantou)

Travaux d'accès aux habitations et dans les cours de ferme

Un programme d'aide à l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune est en place depuis 2014 : une participation sera allouée pour des travaux de voirie concernant l'accès et les cours de ferme.

Le taux de participation a été fixé à 40% d'un montant de travaux plafonné à 12500 € soit un maximum de participation communale de 5000 €.

Chaque propriétaire ne pourra bénéficier de cette aide qu'une fois tous les 10 ans et cette participation ne pourra pas être cumulée avec une autre aide. Une enveloppe budgétaire de 15000 euros par an sera allouée à ces participations. Le montant des participations accordées en 2018 s'élève à 9614 € et concerne trois propriétaires.

**Attention !
toute demande
de participation
doit avoir reçu
un accord écrit
avant le début
des travaux**

Lotissement Les Aubépinés

Il reste un seul lot en vente dans le lotissement les Aubépinés. Très bien exposé et au calme, ce lot est entièrement viabilisé.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la mairie et n'hésitez pas à transmettre l'information dans votre entourage.



Surface: 1096 m²

Prix: 5 €/m²

Soutien à la vie locale

Soutien aux associations

Chaque année, la commune verse une aide financière aux différentes associations de la commune. Voici la liste de ces aides pour 2018:

Association de la pêche au plan d'eau : 765 €

Président: Yves BARTHE

Association Communale des Chasseurs Brascais : 765 €

Co-Présidents: Marc ANDREY et
Éric BELIERES

Association de Coordination de Gérontologie : 414 €

Président: Claude FRAYSSINET

Club du troisième âge : 765 €

Présidente: Huguette ALIBERT

Compagnie des 3 singes : 765 €

Présidente: Diane LARROUY

Coopérative scolaire du RPIC : 180 €

Responsable: Diane LARROUY

CUMA : 765 €

Président: Didier BRU

Animations

Réservez ces dates:

Quine de la chasse:
samedi avril 2019

Enduro des 7 Vallons
dimanche 21 avril 2019

**Ouverture pêche au
Plan d'Eau**
dimanche 28 avril 2019

Journées Festives
1er week-end de juillet

Ronde des 11 clochers
(Rallye découverte du
Réquistanais)
dimanche 14 juillet

Les journées festives : les 30 juin et 1er juillet 2018

Les désormais traditionnelles journées festives se sont déroulées sous un beau soleil. Chacun a pu y trouver son compte dans les animations proposées: concours de belote, petit déjeuner au tripoux, marché gourmand, soirée musicale... Un grand merci à toutes les associations communales grâce auxquelles ces journées furent une grande réussite.

Expo Ciné Rencontre autour des barrages du Levezou et des Raspes

Le vendredi 5 octobre a eu lieu une soirée autour de documentaires et de l'intervention de l'écrivain/historien Daniel CROZES, dont le sujet était les barrages du Levezou et des Raspes. Cette soirée a été proposée par l'association KAL-BENI—Les Articulteurs Réquistanais— en partenariat avec la Communauté de Communes du Réquistanais et Aveyron Culture.

Une cinquantaine de personnes a participé à cette soirée riche en découverte.



Octobre Rose

Pour la première fois cette année, nous avons participé à l'opération « Octobre Rose » en partenariat avec l'Association du Réquistanais contre le cancer. Octobre rose est une campagne annuelle destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein féminin. Des animations ont eu lieu à Réquista, notamment le 11 octobre dernier, pour collecter des fonds pour la recherche.

Les ateliers Temoign'Age

La Communauté de Communes du Réquistanais propose depuis le mois d'octobre des ateliers destinés aux seniors. Ces ateliers se sont déroulés à Brasc, dans les locaux de la bibliothèque, pour les communes de Montclar, La Bastide Solages et Brasc. Ainsi les participantes se sont réunies six après-midi pour la création d'un Kamishibai (ensemble de planches de dessins-collages racontant une histoire).

Les productions de toutes les communes du Réquistanais seront présentées au public le samedi 20 avril 2019 de 14 h à 17 h à la salle des spectacles à Réquista.

Commémoration du 11 novembre 1918

Le 11 novembre 2018, lors de la commémoration du centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18, notre commune a rendu hommage à ses poilus. Ainsi, comme en 1918, à 11 heures les cloches de l'Eglise ont sonné à la volée pendant 11 minutes. Puis après la lecture du message du Président de la République par Mr le Maire, les noms de tous les brascais tombés au combat ont été cités et enfin des extraits de la correspondance d'un poilu brascais à sa famille, Emile Viala, ont été lus. Pour clôturer cette cérémonie, la marseillaise a retenti.



Les échos de l'École

C'est la troisième rentrée pour le RPIC des Vallons... avec beaucoup de changements...

Directrice : Claire Delannoy
Classe des CE1-CE2-CM1-CM2
Adjointe : Ludivine Vines Espinasse
Classe des maternelles- CP

ATSEM : **Chantal Sol**
 Cantinière : **Christelle Combes**
 Surveillance et hygiène : **Stéphanie Capelle**

31 élèves

Les projets de l'année :

Culture et Art en Ségala Réquistanais nous propose deux spectacles :

- Le spectacle « *Monstres moi* » par la Cie NAN-SOUK pour la classe des petits
- Un spectacle de la compagnie *Pas folle la guêpe* pour la classe des grands

La classe des grands partira en classe découverte au domaine de Laurière à Villefranche-de-Rouergue avec l'école de Martrin en fin d'année. Cette semaine aura pour dominante le théâtre.

Comme chaque année :

La semaine du goût avec un atelier culinaire animé par Christelle Combes

Des projets proposés par l'OCCE :

Les Têtes de l'Art : Les élèves découvriront des œuvres de plusieurs artistes en classe et réaliseront des productions à partir des différentes découvertes.

Les écrits tournants : Les élèves doivent écrire un chapitre à partir d'une illustration puis ensuite inventer une nouvelle illustration à transmettre à une autre classe pour qu'elle écrive la suite.

La journée à la MFR Valrance : cette année les animations portaient sur le thème des végétaux

Les rdv mensuels à la *bibliothèque* de Coupiac

Le *goûter de Noël* en partenariat avec l'APE

Cette année, l'école se tient dans la salle des fêtes (classe des petits, cantine et garderie) et dans des algécos adjacents (classe des grands et salle de sieste). Toute l'équipe espère que les travaux avanceront vite afin de réintégrer au plus tôt les locaux de la rue Raymond BEL. Bonne nouvelle les travaux ont enfin commencé !

LES associations intercommunales

Le Point Info Séniors

Permanences à Brasc
(salle de réunion de la
mairie)

TOUS LES 3^{ème}
MARDIS DU MOIS
de 10 h à 12 h

L'association de coordination de gérontologie "Ségala-vallées du Tarn et du Viaur" est le porteur juridique du Point Info Seniors pour notre secteur et son rôle est :

- D'accueillir et écouter** les personnes âgées et/ou leur famille, sur place ou par téléphone,
- D'informer sur les services et les prestations** dont la personne âgée peut bénéficier,
- D'apporter des conseils** dans les domaines de la santé, de l'habitat, de l'accès aux droits, l'organisation de la vie quotidienne, ou l'entrée en maison de retraite,
- D'orienter** la personne âgée vers le professionnel, le service ou la structure qui répondra au mieux à ses besoins.
- De manière générale, **d'examiner** avec la personne et son entourage **toutes les solutions** existantes en matière d'aide à domicile ou d'hébergement.

Qui peut solliciter le « Point Info Séniors » ?

- la personne âgée elle-même,
- sa famille,
- les intervenants à domicile,
- les professionnels de santé,
- les partenaires locaux

Comment solliciter le « Point Info Séniors » ?

Par téléphone du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h au 05.65.46.67.67

Par Messagerie électronique : info.senior@laclauze.fr

L'ADMR

Coordonnées:
Place de la Mairie
12550 Coupiac
Tel: 05 65 99 42 90

Le champ d'intervention de l'association s'étend sur le territoire de 9 communes : Brasc, Coupiac, La Bastide Solages, Calmels et Le Viala, Martrin, Montclar, Plaisance, St Izare, St Juéry.

Actuellement, elle emploie 17 salariées à temps partiel (15 intervenantes à domicile et 2 secrétaires), 15 bénévoles participent à sa gestion et elle intervient auprès de 95 personnes.

Elle propose ses services pour l'entretien de la maison, pour l'aide à la personne en manque d'autonomie, la préparation des repas, l'accompagnement transport pour les courses ou tout autre besoin.

Elle propose également un service portage repas à domicile pour toute personne intéressée pour un durée temporaire ou permanente. Les repas sont fabriqués à Belmont à la cuisine centrale et peuvent convenir pour des régimes spécifiques. Ils sont livrés 3 fois par semaine en liaison froide au prix de 8 euros le repas.

L'ADMR est surtout connue pour ses interventions auprès des personnes âgées, mais on peut faire appel à ses services quel que soit son âge, et même pour garder des enfants ou les accompagner à l'école ou à la garderie.